



Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
Vendredi						Mercredi		Mercredi		
Samedi						Samedi				

MONSIEUR LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

 **LUMIVORE**
 PRODUCTION

Réalisations Audiovisuelles en Isère
www.lumivore.fr

Tel : 06 79 18 83 60
 Contact@lumivore.fr

Sur Meyrié
 Services vidéo pour particuliers et professionnels
 adaptés aux nouveaux moyens de communication
 et à prix abordables.

Mariage / Clip / Film D'entreprise / Contenu Web.

Devis gratuit

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux. [*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux Régie des eaux CAPI**: Bureau 04 74 92 99 25 - Astreinte 06 34 51 25 02
- **Déchèteries** ouverture :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h45
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : Au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.



Lutte contre le bruit : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



PROCHAINEMENT

- 26/27 novembre **BRODERIE** exposition
- 02 décembre **SOU DES ECOLES** arbre de Noël

- **FOOT**: Prochains plateaux U 10 :
 - le 19/11/16 à Domarin
 - le 26/11/16 à Meyrié
 - le 03/12/16 à Unifoot
(lieu à préciser)

Prochains plateaux U 7 :

- le 19/11/16 à Meyrié
- le 26/11/16 à Domarin
- le 03/12/16 à Meyrié



INFORMATIONS MUNICIPALES

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Samedi 7 janvier 2017 à 18h00 MAISON PREVERT

ECOLE

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, nous demandons aux parents de venir en mairie pour inscrire leurs enfants nés en 2014. Merci

BOUCHONS DE L'ESPOIR

Collecte en mairie des bouchons plastiques pour cette association depuis ce mois.

C.C.A.S.

Centre communal d'action sociale

Vous souhaitez consacrer un peu de temps à nos aînés et participer à la distribution des colis de Noël ?

Nous vous donnons rendez-vous salle du conseil le samedi 17 décembre à 8h45.

Ce temps d'échange et de partage en période hivernale est important. Si nous sommes nombreux, nous pourrions consacrer plus de temps à chaque personne visitée. Merci pour eux.

MEYRIE VILLAGE Journal annuel

RAPPEL : les articles des associations doivent être envoyés sous format word, et les photos en pièce jointe en format jpeg avant le samedi 19 novembre à mairie@meyrie.fr

OBJETS TROUVES

Si vous égarez des clés, des lunettes, une écharpe ou autre objets pensez à venir en mairie voir si on nous les à rapporter.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 04 NOVEMBRE 2016

Délibération pour nouvelle composition du conseil communautaire de la CAPI

Faisant suite à la récente démission de 7 conseillers municipaux de la commune des Eparres, Monsieur le Préfet demande à CAPI ainsi qu'à chacune de ses communes membres, de déterminer une nouvelle répartition des sièges du conseil communautaire avant le 23 novembre prochain, en application de la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015 autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires.

Monsieur le Maire propose de valider l'accord intervenu au sein du bureau de CAPI portant le nombre de conseillers communautaires à 70 (au lieu de 68). Chaque collectivité conserve le nombre de conseillers dont elle dispose actuellement (sauf Eclose-Badinieres), seules les 3 plus grandes communes auront un conseiller de plus.

Après en avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le

conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de M. le Maire.

Délibération pour adhésion au service commun « archives » de la CAPI

Concernant les archives, la CAPI crée un service commun qui lui permettrait de maintenir sur la durée son personnel et étoffer son offre de services, (travail sur l'archivage numérique, la mise en valeur du patrimoine des communes). La CAPI s'engage à maintenir un tarif préférentiel pour les communes utilisatrices, soit environ 228 euros par jour de travail sur la commune (besoin estimé à 2 jours par an).

Après discussions, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au service commun.

Questions diverses

- Point sur le choix du mode de gestion à compter de 2018 des services eau et assainissement

M. le Maire expose à l'assemblée que pour l'instant trois intervenants historiques interviennent sur le secteur de la CAPI (Régie, Lyonnaise des eaux, Semidao). Les contrats en cours (DSP) se terminent en 2018. La CAPI engage donc des maintenant la réflexion sur l'outil à mettre en place pour la gestion des services eau et assainissement sur l'ensemble du territoire, avec la volonté d'aller vers le même outil pour tous et un tarif unique.

- Information sur le projet de construction de l'usine de méthane de Trafayères

La CAPI envisage de construire une usine de méthane sur le site de la centrale d'épuration des eaux usées de Trafayères. L'objectif est de fabriquer du gaz avec les boues des stations d'épuration et les déchets verts de Bourgoin-Jallieu et Trafayères et d'injecter ce gaz dans le réseau GRDF.

- Borne électrique

Elle est posée et sera mise en fonctionnement en fin d'année. Il est envisagé d'attendre les beaux jours pour procéder à son inauguration.

- Point sur l'épicerie

Une discussion est en cours entre l'ensemble des Conseillers Municipaux et les épiciers pour agrandir



PETITES ANNONCES

- A vendre - 2 jantes 14 pouces 4 trous Renault Clio ou Twingo 30 euros
- scooter Kymco rs naked 50 cm3 octobre 2011 3500 kms. Aucune modification moteur Pièces d'origines Prix 650€
Contact par téléphone les soirs après 18h
tél. : 06 76 63 36 55
- Vends 4 pneus neige SNOWPROX Dim. 215/50/R17 servi 2 mois 280€
tél. : 06 84 52 88 97
- A vendre : 4 roues neiges – Jantes 4 trous + enjoliveurs (type CLIO 2) - Dim. 165/70 R13 - Bon état - 100 euros.
Tel. 04 74 28 19 21 / 06 51 18 90 41

les locaux, créer une cuisine réglementaire, réorganiser entrée principale et fonctionnement intérieur, traiter la question de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite... et bien sûr, refaire la façade. Le projet avance, il sera présenté à la population à l'occasion des vœux du Maire, le 9/1/2017.

- Arceaux vélos

Des arceaux à vélo ont été posés par CAPI, près de l'église et au stade.

- Portail de l'école

Une serrure électrique sera posée sur le portail de l'école primaire afin de sécuriser les entrées de personnes extérieures à l'école et les sorties des enfants

- Formation 1er secours

Suite à une demande d'une association de bénéficier de formations aux premiers secours, M. le Maire propose d'accéder à cette demande pour les associations de la commune. Cette action pourrait être gérée par le CCAS.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire en donnant la consigne de solliciter prioritairement les associations.



INFORMATIONS

Prochains rendez-vous :

- Samedi 19 novembre, entre 10h et 12h :

Vous vous intéressez à la **couture, la broderie, le tricot...** Vous êtes débutant et vous avez envie de vous lancer, vous pratiquez depuis plusieurs années... Venez avec vos réalisations, vos fils, vos aiguilles, vos idées, vos doutes. Vous pourrez prendre des idées, poser des questions, donner des conseils, autour d'un café.

Des livres sur le thème seront exposés et des membres du club « les 2 fils » de Meyrié seront présents. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour venir.

- Mardi 22 novembre à 11h : Temps des bébés



INFORMATIONS DIVERSES

Boîte à idées "Inventez VOTRE Meyrié"

Vous l'avez peut-être déjà vue à l'épicerie, sinon allez lui rendre visite.

Issue de l'imagination de quelques Meyriot(e)s lors de la réunion citoyenne du 14 octobre, **une boîte à idées trônera dans ce lieu de passage jusqu'au 4 décembre.**

Le principe est simple : vous y glissez un petit papier avec une idée qui vous paraît intéressante de développer en vue d'un Meyrié futur qui vous fait envie et rêver.

Les thèmes sont libres et vous pouvez y déposer plusieurs bonnes idées !

Nous vous donnons ensuite rendez-vous le **dimanche 4 décembre, à 16 heures, salle la Fontaine**, pour ouvrir cette boîte, classer vos idées par thèmes et imaginer les actions permettant de les mettre en œuvre.

Un troc aux livres sera aussi aménagé à la salle la Fontaine ce jour-là afin d'échanger autour des sujets et des histoires qui vous tiennent à cœur. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver autour d'un goûter partagé où il est demandé à chacun d'apporter sa contribution.

Donc, n'oubliez pas votre ou vos livres coup de cœur à faire découvrir aux autres, vos meilleurs gâteaux et boissons et des idées plein la tête pour imaginer un village qui vous correspond.



APICULTURE

Déclaration de ruches 2016 : Du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)



INFORMATIONS ASSOCIATIONS



FOOT BALL CLUB

Félicitations à Théo DROGUET qui a brillamment réussi son examen d'entrée dans l'arbitrage. Dorénavant, il sera un représentant et un ambassadeur du F.C. Meyrié sur les terrains du Nord-Isère. Encore bravo à lui !



Nous recherchons encore des jeunes joueurs ou joueuses nés de 2005 à 2011. Les entraînements ont lieu le mardi à 18h00 et le mercredi à 14h00. Vous pouvez vous renseigner le jour des entraînements ou en appelant le 06.46.57.08.58 ou le 04.74.93.59.06. Vous pouvez inscrire vos enfants à ces mêmes jours et horaires.



SOU DES ECOLES

Noel approche!

Pour vos fêtes de fin d'année, le Sou des écoles vous propose son délicieux **pain d'épices**, réalisé par nos soins. Il accompagnera avec panache vos foies gras.

Le bon de commande sera disponible en mairie prochainement.

Vous pouvez également nous le demander par mail : meyriesoudesecoles@gmail.com

Erratum (article d'octobre) : En ajoutant toutes les actions de l'année dédiées à la classe verte, le sou des écoles a financé 7500€.

Le budget global de cette classe verte était de 15000€.

A bientôt

Le Sou des écoles



TENNIS & BADMINTON

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 18 novembre à partir de 19h15 au Gymnase du Lycée St marc de Nivolas Vermelle. Tous les joueurs, occasionnels, inscrits ou non sont conviés. En particulier, les joueurs de tennis sont encouragés à venir participer pour que puisse perdurer le fonctionnement. Côté badminton, il reste quelques places pour s'inscrire cette année, alors n'hésitez pas !



LES 2 FILS

EXPOSITION

Le club de patchwork et broderie « Les 2 fils » organise une exposition les **samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016** à la salle La Fontaine.

Présence des Tissus Rosa et de la Décoratrice « Ambiance Patine ».